



Convention Collective des Textiles de Roubaix,
Convention Collective des Textiles de Roubaix,
Tourcoing et Vallée de la Lys :
une mort annoncée !

Le vendredi 16 septembre 2016, s'est tenue à l'Union Des Industries Textiles du Nord, une commission paritaire portant sur trois sujets.

1. Suite à un accord de branche, le cabinet de courtage en charge du dossier Prévoyance est venu faire un bilan de l'année 2015 et présenter les propositions d'augmentation de cotisations sur 2017.

Une présentation très succincte qui ne comprend ni démographie, ni nombre de personnes concernées, ni tranche d'âge mais simplement un compte de résultats.

Bien entendu cette présentation ne saurait nous suffire à valider une quelconque augmentation.

De plus, les accords en vigueur prévoient une répartition du taux de cotisation à 50/50 sur une base donnée. Changer cette base ne suppose pas obligatoirement le maintien de cette répartition sur le supplément.

Pour Force Ouvrière, aucune augmentation ne peut intervenir avant d'avoir consulté les différents acteurs du marché et ouvert une négociation sur le maintien de la clé de répartition



II. La Chambre Patronale nous a soumis à signature un protocole d'accord électoral conventionnel soi-disant à l'identique du précédent.

Après une brève lecture du document, il s'avère que le nombre d'élus par seuil n'est pas respecté et que les employeurs considèrent encore qu'il s'agit de leurs « gens ».

Pour Force Ouvrière, il y a des délais à respecter en matière de négociation d'accord. Le fait de soumettre un accord à signer en aveugle, est contraire à notre façon de procéder. Nous prendrons donc le temps de l'analyser avant de le valider ou non.

III. Et enfin, un peu hors contexte de cette commission plénière mais contrainte d'aborder le sujet tout de même, la Chambre Patronale décide d'ouvrir les négociations sur une « nouvelle » convention collective locale dans les secteurs de Roubaix, Tourcoing, Vallée de la Lys.

En effet, après avoir dénoncé de façon unilatérale sans aucune concertation avec les organisations syndicales mais avec l'appui de la DIRECCTE, cette convention collective, c'est un peu contrainte et forcée que la Chambre Patronale ouvre un semblant de négociations.

L'objectif est clair : plaire au Gouvernement et accompagner la réduction des branches tant plébiscitée par EL KHOMRI et ses prédécesseurs. Sans oublier au passage de supprimer les avantages acquis de longue lutte qui améliorent le Code du Travail ou la Convention Collective Nationale du Textile.

Pour Force Ouvrière, ces négociations qui s'ouvrent ne peuvent pas conduire à une quelconque régression conventionnelle. **Nous resterons donc extrêmement vigilants quant aux éventuelles dénonciations de conventions locales. Il est à craindre que ce ne soit qu'un début.**

ORGANE DE LA FÉDÉCHIMIE C.G.T.F.O.

ATOME - CAOUTCHOUC - CHIMIE - CUIRS & PEAUX - PÉTROLE - PLASTIQUES - TEXTILE - VERRE

60, RUE VERGNIAUD 75640 PARIS CEDEX 13 - ☎: 01 45 80 14 90 - ☎: 01 45 80 08 03

Email : fedechimie_cgtfo@wanadoo.fr - <http://www.fedechimie-cgtfo.com>